



Paris, le 29 août 2014

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **TRANSPORT ROUTIER**

#### **Péage de transit PL : l'OTRE maintient son opposition et sa demande d'abrogation**

Alors que monsieur Alain VIDALIES vient d'être nommé secrétaire d'État aux transports, il semble que la feuille de route concernant la mise en place du péage de transit poids lourds soit maintenue. En effet, monsieur de Lavernée, le médiateur nommé au mois de juillet par le Premier ministre a réinitié ses concertations en convoquant hier les organisations professionnelles du transport routier autour d'une réunion relative aux modalités de la répercussion de la future taxe sur les clients des transporteurs.

Conformément à ce que ses représentants avaient indiqué au médiateur lors de leur première rencontre, l'OTRE n'a pas assisté à la réunion d'hier afin de réaffirmer son opposition à tout dispositif fiscal qui reviendrait à une redevance kilométrique collectée par une société privée.

Alors que de plus en plus de secteurs d'activité se montrent opposés au péage de transit poids lourds, l'OTRE s'interroge sur l'obstination du gouvernement à continuer dans cette impasse. L'OTRE appelle à nouveau les transporteurs à boycotter la campagne d'enregistrement des badges relancée au mois d'août, et invite les transporteurs qui auraient déjà reçu ces badges écotaxes à les renvoyer. Cette nouvelle démonstration démontrera, si besoin en est, que l'ensemble de la profession rejette en bloc la nouvelle version de l'écotaxe.

Afin de sensibiliser le nouveau secrétaire d'État aux transports à ce problème et aux conséquences qu'aurait la volonté du gouvernement de maintenir en place un tel dispositif, l'OTRE a d'ores et déjà sollicité un rendez-vous auprès de monsieur VIDALIES.

Contact presse : *Gilles MATHELIÉ-GUINLET, secrétaire général*  
05 56 39 40 88  
[contact@otre-direction.org](mailto:contact@otre-direction.org)